production en secret de documents ignorés ment liquidée, aboutira à déconsidérer l'ar- ciels contre un condamné, tout cela a ébranmait que le bordereau seul, c'est-à-dire une escroc, faussaire, parjure, adultère, est bien, et des menaces. comme Emile Zola l'a cru, l'homme qui a écrit la lettre-missive, ce bordereau que les mites, jobards, fervents animés d'un zèle prits et dans les idées, est la plus chimériexperts Bertillon, Charavay et Teysson- mal éclairé, hommes de bonne foi trompés nières ont, sur leur âme et conscience, dé- par des machinations savantes, ralliez-vous claré être de la main même de Dreyfus.

qua la pièce accusatrice, la scule qui ait gales que leur noirceur et leur indignité. jamais existé contre le malheureux Drevdans ses lettres à Mme de Boulancy, disait de revision. que "les Allemands n'auraient qu'à prendre des bâtons pour chasser les Français vieux de la vieille. devant eux," et le capitaine Dreyfus, sur le champ du déshonneur, imposant silence aux tumultueuses souffrances de son âme et envoyant au drapeau un salut et une protestation dans un cri: "Vive la France!" mon cœur n'a pas balancé, et j'ai dit: ce malheureux ne peut être un traître, c'est hant, rédacteur en chef du "Soleil " reun martyr. Voilà pourquoi, seul entre commande à ses lecteurs un article publié tous les journalistes canadiens-français, j'ai adopté la manière de voir du " pornographe " Zola, du "socialiste " Bernard Lazare, du « collectiviste » Jean Jaurès du torité », 13 septembre. protestant Francis de Pressensé, de l'anarchiste Charles Albert, car je l'ai crue, je l'ai sentie conforme à la verité, à la jus- la patrie au-dessus de leurs sentiments per-

Quand il s'agit de justice et d'humanité, à l'instar de M. de Pressensé, je tiendrai toujours singulièrement à honneur de mettre loyalement ma main dans la main des plusieurs années à une situation sans is- les princes de la science en écritures qu'on hommes qui ont cu le courage de fouler suc, qui suscite des animosités et des hai- ne peut asseoir sur de pareils documents aux pieds mille considérations de caste, nes inconnues jusqu'alors, qui agite le pays une preuve certaine de culpabilité. d'intérêt, d'égoïsme, pour plaider la cause du droit et de la vérité.

J'avais l'intention de récapituler dans ce

qui, précisément, tenaient le plus à n'en à vrai dire, que des incidences du même de guerre et les conseils d'enquête d'offifaire et à n'en admettre aucune. Sans re- drame. Certains, remplis d'un faux zèle, ciers supérieurs, arrestations bruyantes sucmonter jusqu'au général Mercier qui, en persistent à ne voir que des ennemis de la incarcère pour les relâcher quelques jours 1896, se vancait dans les journaux d'avoir France dans ceux qui estiment que cette après, publication de lettres intimes désprovoqué une condamnation, grâce à la affaire, si elle n'est promptement et juste-honorantes, fulsification de documents offide l'accusé, et, deux mois plus tard, affir- mée française aux yeux de l'univers entier.

Pour les gens qui se figurent qu'il n'exissimple expertise d'écritures, avait suffi à te pas en France d'officiers qui voient convaincre unanimement les juges de exactement comme je vois, comme nous rements qui font plus de mal à la France Dreyfus; sans remonter jusque-là, dis-ie, voyons, nous, les dreyfusards, je vais leur que toutes nos défaites accumulées de 1870, nous avons, affirmé solennellement par le fournir l'occasion de se convaincre que la car à ce moment-là du moins il nous rescorrespondant parisien de la Patrie, l'anti- scule position intelligente et patriotique à drevfusard et esterhazien G. Latouche, prendre est celle que les dreyfusards ont l'aveu que ce cher commandant Esterhazy, prise et maintenue en dépit des outrages quelques poursuites, quelques procès en

à la revision au grand jour, à la revision en résulter. Esterhazy, besogueux, escroc, faussaire, complète, sans réticences, sans mensonges, parjure et adultère était, à cette époque, à à la revision qui vengera les innocents sumé la situation en disant qu'aucune rail'emploi de l'état-major français; et c'est déshonorés et châtiera les coupables dont son de salut public ne justifierait la consur l'ordre de ses chefs, s'il faut encore en l'audace devant un peuple aveuglément croire G. Latouche, que ce misérable fabri- confiant, aveuglément dévoué, n'avait d'é-

fus. Entre Esterhazy, le collègue et l'ami donc ce que des officiers français non com- membres. Rien n'est moins exact. Les des Henry, des du Paty de Clam, lequel, promis écrivent maintenant sur la question conseils de guerre, comme tous les tribu-

Je vous présente le colonel Robert, un

WILFRID GASCON

LA REVISION

Notre éminent confrère Hervé de Kérodans la "France militaire " par le colonel F. Robert, un des vaillants, parmi les officiers de notre vieille armée, article en faveur de la revision au grand jour. "L'Au-

L'immense majorité du pays et de l'armée, tous ceux qui mettent les intérêts de sonnels (i'allais dire passionnels), applaudiront à la résolution que vient de prendre le gouvernement de reviser le procès Drey-

dans ses moelles, et qui aboutit fatalement à déconsidérer l'armée vis-à-vis du pays, Henry vient jeter par-dessus tout cela, la France aux yeux de l'étranger.

la phase des révélations avouées par ceux les affaires Zola et Esterhazy, qui ne sont, deux ans : condamnations par les conseils cessives de personnalités militaires qu'on lé le prestige de l'armée et abreuvé d'une profonde amertume un grand nombre d'offi-

> Nos ennemis se réjouissent de ces déchitait l'union et une confiance inébraulable dans la destinée de la patrie.

Croire que dans une pareille situation cour d'assises ou devant la justice correc-Anti-dreyfusards, esterhaziens, anti-sé- tionnelle ramèneront le calme dans les esque des illusions, et il faut se résoudre à prendre le taureau par les cornes, sans se préoccuper des conséquences qui peuvent

> M. Cavaignac avait admirablement rédamnation d'un innocent.

Ceux qui étaient opposés au début à la revision du procès disaient que cet acte constituerait une suspicion, une injure vis-Autidreyfusards, esterhaziens, etc., lisez à-vis des conseils de guerre et de leurs naux, jugent d'après des documents et des témoignages: si les documents sont falsifiés, si les témoignages sont mensongers, si les expertises sont inexactes on manquent de caractère probant, si les passions politiques ou religieuses tendent à dénaturer la nature des faits, les jugent peuvent rendre dans leur âme et conscience un arrêt qui ne soit pas l'expression de l'exacte vérité.

> Il faut reconnaître, en second lieu, que les membres des conseils de guerre, n'étant pas des juges de profession, mais des juges occasionnels, peuvent commettre de bonne foi des illégalités. C'est ainsi que les défenseurs de Dreyfus prétendent que des pièces soumises au conseil n'ont pas été communiquées, au préalable, à l'accusé. Si cette illégalité a été commise, il fallait le reconnaître loyalement, et l'honneur du conseil de guerre ne se trouvait encore une fois nullement engagé; c'était simplement une preuve de son inexpérience judiciaire.

La question du bordereau est devenue plus obscure à mesure qu'on l'éclaircissait, Nous sommes en effet acculés, depuis et il résulte des divers rapports faits par

L'incident du faux du lieutenant-colonel ainsi que je le disais dans mon dernier ar-Il est certain que tous les incidents sen- ticle, un caractère de suspicion générale numéro l'affaire Dreyfus, en passant par sationnels auxquels nous assistons depuis sur l'ensemble de l'affaire, car il ne faut